

Bulletin d'inscription

OUI, je souhaite participer à la formation ayant pour thème **Journée Compétence : Rôle et missions du Comité social d'établissement** : 2700€ TTC* pour deux journées de formation (*prix annoncé à titre indicatif)

J'ai bien pris note des conditions d'annulation*.

(NB : le nombre de places est limité, les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée**)

Vos coordonnées

Établissement.....

Adresse.....

.....

CP..... Ville.....

Stagiaire Nom, Prénom.....

Fonction.....

E-mail.....

Responsable formation Nom, Prénom.....

Tél. Fax.....

E-mail.....

Cachet :

Inscriptions :

- par courrier : retournez ce bulletin à LEH Formation : 253-255, cours du Maréchal-Gallieni • 33000 Bordeaux
- par courriel : formation@leh.fr
- par télécopie: 05 57 57 08 69
- en ligne : www.leh.fr/formation

Date:

Signature:

Le présent bulletin d'inscription vaut acte d'engagement dès signature.

* Conditions d'annulation : les frais d'inscription seront facturés en cas d'annulation la veille de la formation, ou le jour même, ou en cas de non-présentation à la formation. Toute annulation devra être confirmée par courrier recommandé avec accusé de réception reçu par LEH Formation au moins 10 jours ouvrés avant la formation. Les remplacements sont admis, sans frais et à tout moment.

**Cachet de la poste ou date d'émission de la télécopie ou de l'email faisant foi.

Contact

Tél. 05.57.57.08.68

Fax 05.57.57.08.69

formation@leh.fr



Numéro d'existence en qualité
d'organisme de formation :

11753475275

SIRET : 434 161 741 00013

LEH Formation

Pilotage



JOURNÉE COMPÉTENCE - RÔLE ET MISSIONS DU COMITÉ SOCIAL D'ÉTABLISSEMENT

2 jours (soit 12 heures)

Formation sur mesure en INTRA (délai de 2 mois)

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant. Bulletin d'inscription à retourner par courrier affranchi à l'adresse indiquée au verso ou par télécopie au 05 57 57 08 69

Groupe LEH un groupe d'experts au service des professionnels de santé

Édition Formation Conseil Évènement

Pré-requis

Aucun prérequis

Objectifs pédagogiques

- Clarifier le rôle et les missions légales du CSE au moyen de la maîtrise des réglementations hospitalière et en santé du travail
- Contribuer à la dynamique du dialogue social
- Expliquer les modalités de fonctionnement de la formation spécialisée en santé et sécurité au travail
- Développer l'aptitude à déceler et mesurer les risques professionnels et la capacité d'analyse des conditions de travail
- Initier aux méthodes et procédés à développer pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail
- Favoriser l'analyse cohérente des situations et de leurs incidences

Public concerné

Cette formation s'adresse aux responsables et personnels membres du CSE quel que soit le grade. Formation accessible aux publics en situation de handicap.

Durée

2 jours (12 heures)

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie participative à partir d'exposés théoriques et exemples techniques favorisant l'animation active du groupe
- Analyse de situations spécifiques rencontrées par les stagiaires et l'intervenant
- Vidéo-projection - Support pédagogique individualisé

Profil intervenant

Directeur d'hôpital, plus particulièrement spécialisé en finances, services économiques, achats, équipements, hôtellerie, sécurité et négociation (démarche Process com).

Évaluations de la formation

En début de formation : recueil des attentes des participants - En cours de formation : évaluation des acquis (formatives ou sommatives) - En fin de formation : évaluations de l'atteinte des objectifs et de la satisfaction des participants à chaud et à froid. Un compte rendu est remis par le formateur.

Documents remis aux stagiaires

- Les supports pédagogiques sont disponibles sur l'espace client en version électronique ou distribués lors de la formation. Remise du certificat de réalisation.
- **Le +** : accès d'un mois à **Hopitalex**, base de données de veille et d'information juridique hospitalière

PROGRAMME

Formation disponible en inter, intra et distanciel
(proposition sur mesure) actualisée le 18/03/2024

INTRODUCTION (Santé et Médico-social)

Impact du Ségur de la santé et de la loi du 26 avril 2021 visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification

Fondement et Mise en place

- Création, composition et désignation des représentants du personnel, durée du mandat, composition et la désignation des membres de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail (FS3CT), les formations spécialisées de site

Articulation des compétences entre le CSE en formation plénière et le CSE en FS3CT et les éventuelles FS3CT de site

- Compétences du CSE, élargissement des compétences du CSE en formation plénière, commissions spécialisées, compétences spécifiques de la FS3CT, comment éviter les redondances entre les formations, formation plénière du CSE

Fonctionnement

- Réunions, règlement intérieur, secrétariat, procès-verbaux, communication externe, documents obligatoires, principes d'inscription de l'ordre du jour, de la gestion de l'agenda, du déroulé de la séance (Quorum, vote défavorable unanimes...), avis et décisions, recours à l'expertise, bilan annuel d'hygiène et de sécurité, registres, affichages, service de sécurité et des conditions de travail, moyens mis à disposition, organisation de la formation des membres du CSE

Relations avec son environnement

- Directeur : impacts de la loi hôpital, patient, santé et territoire, du code de la commande publique, Conseil de surveillance, directoire, conseil d'administration, missions du service de santé au travail, Commission médicale d'établissement, missions de l'Inspection du travail, service de prévention des organismes de sécurité sociale, experts, organismes de contrôle et de formation

Place du CSE dans la négociation collective

- Conditions pour participer aux négociations, articulation entre négociation et concertation - signature d'un accord ?, les droits des membres du CSE et de la FS3CT, les autorisations d'absence et le contingent d'heures

Quelques thèmes sécuritaires

- Vigilance et veille sanitaire : légionelle, amiante, prévention des contaminations sanguines accidentelles, risques sécuritaires, rayonnements ionisants, etc.
- Principes de prévention : locaux, aération, éclairage; bruit, charges, prévention des incendies, des accidents, des non-fumeurs, contre les produits dangereux, information des salariés, travail sur écran, tenue de travail, programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail, formations à la sécurité

Programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail - Réglementation, démarche globale de prévention et titulaires de la responsabilité

- Démarche d'évaluation des risques : Recensement et identification des risques potentiels, analyse et hiérarchisation des risques en fonction des critères de gravité potentielle et de l'exposition des agents au danger, facteurs d'amélioration de la démarche et de définition des actions correctives, identification du plan d'actions de prévention : mesures à engager, arrêté du calendrier de mise en œuvre, définition des actions correctives; recensement des procédures à actualiser ou à créer, préparation à l'évaluation
- Unité de travail : poste de travail, situations de travail présentant les mêmes caractéristiques

Généralités sur le statut de la fonction publique